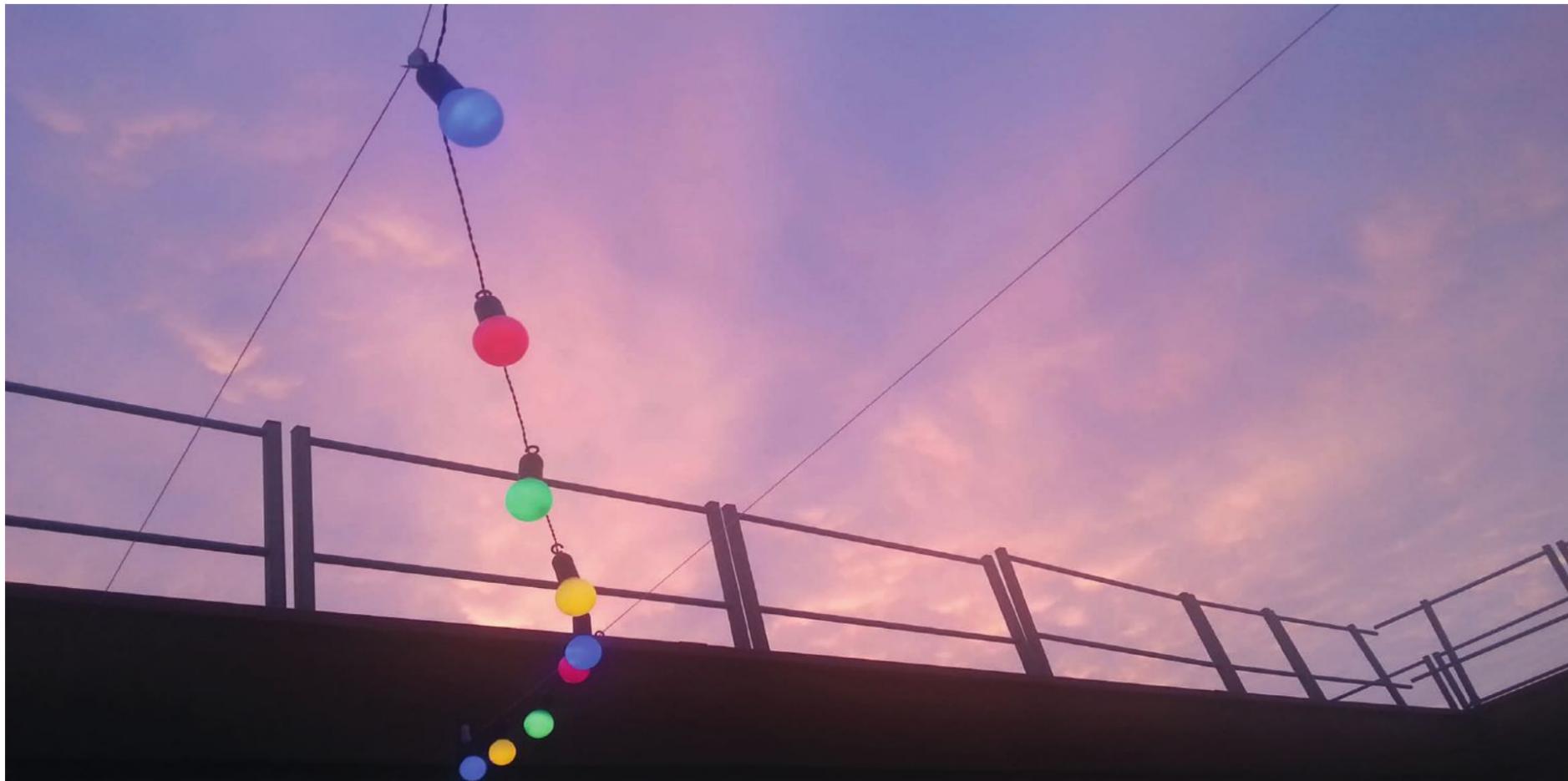


## LES ÉVÉNEMENTS DE LA SEMAINE

# Flambée des prix de l'énergie : bientôt la panne sèche ?

L'augmentation des coûts énergétiques, conjuguée au contexte inflationniste général, impacte durement les lieux et opérateurs culturels. Face à l'explosion des factures et à la crainte de voir la situation perdurer avec des budgets constants, c'est le cœur même de leur activité qui est parfois sanctionné



© Julien

Après le Covid, la crise énergétique. Et les factures de gaz ou d'électricité d'atteindre des montants historiquement élevés. Qui doublent, qui triplent... qui quintuplent dans certains cas ! De 23 000 euros à 115 000 pour La Criée, à Marseille. De 18 000 à 74 000 pour le Jeu de Paume à Aix-en-Provence. De 50 000 à 190 000 pour Paloma, à Nîmes. Au 6mic, salle de concert aixoise, l'addition électrique bondit de 150 000 euros. « Le contrat avec notre fournisseur arrivant à échéance au 31 décembre, on a réussi à négocier un tarif multiplié par quatre contre une première proposition qui l'aurait multiplié par huit », confie **Stéphane Delhaye**, le directeur. Face à des dépenses impondérables qui bouleversent à ce point les équilibres budgétaires, que faire ?

### De l'énergie et du désespoir

Augmenter les prix des concerts ? Inenvisageable. « Il est encadré par un cahier des charges dans le cadre de notre délégation de service public et c'est bien normal. Et même si les prix étaient libres, on ne pourrait pas faire supporter une augmentation au public, déjà que remplir les salles est compliqué avec une fréquentation en baisse 30% au niveau national par rapport

2019, année de référence pré-Covid », défend Stéphane Delhaye. La décision prise par 6mic est bien plus drastique : la salle fermera ses portes pendant quatre semaines, du 22 janvier au 16 février.

Si sa consœur nîmoise n'a pas pris la même direction, l'ambiance n'est pas beaucoup plus enjouée à Paloma. « Même si on essaie de préserver au maximum le projet artistique et culturel, on n'a pas d'autres solutions que de taper dedans pour absorber les augmentations », indique **Aurore Becquet**, administratrice. Lors de son dernier conseil d'administration, la Smac (Scène de musiques actuelles) de Nîmes Métropole a annoncé pour 2023 un déficit de 500 000 euros si elle menait la même activité que l'année qui se termine ! « Pour que nos décisions économiques ne nous coupent pas de nos publics d'avenir, nous avons retravaillé notre budget en essayant de préserver les pôles accompagnement artistique et action culturelle. Sinon, c'est la double peine... » Résultat : vingt dates seront supprimées. Essentiellement des concerts grand public, avec des têtes d'affiche, afin de ne pas pénaliser les groupes en découverte. « Sur une programmation annuelle de 160 spectacles, ce ne sera pas très visible », se rassure Aurore Becquet.

Autre conséquence directe de l'inflation, une augmentation sensible du prix des consommations : un euro sur les boissons alcoolisées et 50 centimes sur les soft. Mais malgré ces mesures, 100 000 euros restent à trouver pour équilibrer les comptes. Et Paloma d'espérer les éponger grâce à des subventions exceptionnelles des collectivités.

### Doudounes sans manche

Solliciter des subventions en hausse auprès des institutions de tutelle est l'une des rares pistes pour ces établissements au pied du mur. Au moins « pour pouvoir passer l'année, en espérant que les tarifs du gaz et de l'électricité finissent par baisser », témoigne **Alexandre Madelin**, administrateur de La Criée depuis 2009. Et le théâtre national de Marseille de tabler également sur « l'amélioration de ses installations qui sont d'origine et très énergivores. Nos équipements sont obsolètes – les chaudières datent des années 80 – et il existe des systèmes beaucoup plus efficaces aujourd'hui qui nous permettraient de diminuer notre consommation de 50% ». Si rien n'était amené à évoluer, le théâtre devrait lui aussi tailler de 30 à 35% dans sa marge artistique soit un tiers de spectacles en moins.

L'inflation ne distinguant pas le

public du privé, même la solide entreprise de **Dominique Bluzet** voit l'avenir s'assombrir. Dans un courrier adressé à la ministre de la Culture, le directeur des Théâtres avance plusieurs suggestions parmi lesquelles une diminution de 30% de la consommation électrique par représentation. « Ça ne changerait pas grand-chose à la qualité des œuvres. D'ailleurs on utilisait beaucoup moins de projecteurs il y a trente ans et je ne suis pas sûr que les spectacles étaient moins bons ! » Et de reconnaître que « toute l'aventure esthétique du théâtre des quatre dernières décennies est remise en question par ces sujets-là ». Quant aux salariés qui « ont froid », l'entrepreneur culturel a prévu d'offrir « des doudounes sans manche »... Aux grands maux, les grands remèdes. « Il faut qu'on se prenne tous en main pour trouver chacun à notre endroit des solutions. Si je ne suis pas inquiet, je suis sceptique : où est notre marge de manœuvre ? ». Comme les autres, Les Théâtres devront réduire la voilure.

Comme tout bâtiment public relevant de l'État, le Mucem applique le plan de sobriété exigé par le gouvernement. « On a des consignes claires sur les températures : 19° l'hiver au lieu de 20 auparavant et 26° l'été au lieu de 24. Cela im-

plique une baisse de confort pour les agents », indique **Sébastien Dugauguez**, responsable du département des bâtiments et de l'exploitation du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée. Objectif : diminuer de 10% la consommation par rapport à 2019. Mais contrairement au public, les œuvres requièrent des conditions de conservation qui limitent la marge de variation des températures. Autre mesure : les utilitaires seront réduits et remplacés par des véhicules de critère 1.

### S'en remettre à l'État ?

Du fait de sa construction relativement récente, le Mucem est énergétiquement vertueux par nature. Ce qui est loin d'être le cas de la majorité des bâtiments culturels. Un point soulevé par la Fédération nationale des collectivités pour la culture. Réunissant de nombreux élus à la culture, celle-ci appelle à des réponses sur le long terme, pointant dans un communiqué l'urgence d'« adapter le patrimoine à la transition énergétique et au changement climatique ». Un chantier colossal qui pose une fois encore la question des moyens : « Scènes de musiques actuelles, cinémas, théâtres, bibliothèques... », la liste est longue des équipements culturels cons-